

## Bulletin d'histoire politique

# L'organisation paternaliste de réseaux sociaux au XIXe siècle : une voie de politisation de la vie démocratique au quotidien

Philippe Hamman



Volume 14, Number 2, Winter 2006

Culture démocratique et aspirations populaires au XIXe siècle : la vie démocratique au quotidien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054436ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054436ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Hamman, P. (2006). L'organisation paternaliste de réseaux sociaux au XIXe siècle : une voie de politisation de la vie démocratique au quotidien. *Bulletin d'histoire politique*, 14(2), 83–94. <https://doi.org/10.7202/1054436ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# L'organisation paternaliste de réseaux sociaux au XIX<sup>e</sup> siècle : une voie de politisation de la vie démocratique au quotidien

PHILIPPE HAMMAN  
*CNRS/CRESS, Université Marc Bloch*  
*GSPE-IEP de Strasbourg*

C'est dès la Monarchie de Juillet que les historiens repèrent en France les principaux thèmes d'une pensée du libéralisme tempéré, où l'Angleterre est considérée comme l'anti-modèle. Ici, la grande industrie est acceptée à la condition qu'elle ne remette pas en cause le rôle associé à la petite entreprise traditionnelle : éviter la prolétarianisation massive et amortir les tensions sociales. Comme l'a défendu Frédéric Le Play, à la campagne, les ouvriers et leurs familles bénéficient de la bienveillance des chefs d'entreprise et de ressources complémentaires agricoles, tandis qu'à la ville le déracinement conduit à une situation dangereuse pour l'ordre social. Or, dans la logique libérale, la question ne pouvait être résolue par l'État. Des solutions privées ont alors été expérimentées, telles les politiques patronales : les patrons étaient eux directement intéressés à la paix sociale et à l'entretien de la main-d'œuvre<sup>1</sup>. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit ainsi la formation de grandes industries paternalistes, à l'exemple de la faïencerie de Sarreguemines en Moselle, que nous retenons afin de réévaluer la dimension socio-politique de ce mode original d'organisation sociale, en focalisant sur la gestion des réseaux sociaux locaux, progressivement saisis au sein des processus de démocratisation de la société depuis l'avènement du suffrage universel en 1848.

Nous verrons ainsi comment, sous le Second Empire, les patrons qui sont aussi les notables des lieux organisent la bienveillance autour de deux pôles visant à personnaliser un pouvoir entrepreneurial de proximité *et* à institutionnaliser les expressions de charité, afin de tirer des bénéfices sur la scène publique. Un système d'indivision ville-usine s'impose à partir des politiques

sociales, témoignant du souci des directeurs Alexandre puis Paul de Geiger de fixer la main-d'œuvre et encadrer le citoyen-électeur nouvellement promu. Dans ce contexte, on saisit une voie de politisation de la vie démocratique *au quotidien*, par opposition au moment ritualisé de l'élection, souvent tenu comme seul ou du moins premier vecteur de la politisation<sup>2</sup>.

C'est l'*enclosure*<sup>3</sup> de l'espace local autour de la faïencerie qui ressort, où l'usine devient le tout des relations sociales. L'individu est pris en charge dans son existence quotidienne au et hors travail dans une sorte de ville-usine, ou plutôt de « ville politique » au sens de François Ewald, qui y voit « non pas seulement la cité industrielle, mais l'ensemble unifié, formé par l'usine et les équipements qui l'accompagnent, organisé selon les principes d'une même économie [...], une entreprise industrielle, dès lors qu'elle tend à se constituer sous l'unique direction d'un patron comme société, c'est-à-dire non seulement comme instrument de production, mais comme organisation sociale »<sup>4</sup>. À Sarreguemines, la clôture patronale des relations sociales repose d'abord sur la mise en place progressive d'institutions « maison » gravitant autour de l'entreprise, reconstruite sur le mode naturalisé des liens personnels et de proximité. On suivra ce travail patronal singulier en soulignant ensuite les processus de politisation « d'en bas » de ces réseaux sociaux. En particulier, avec l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871, les politiques sociales sont prises dans les contradictions d'une lutte de pouvoir entre France et Allemagne, où la production paternaliste de la paix sociale est remise en question dans la traduction opérée par les ouvriers au jour le jour<sup>5</sup>.

#### LA PRODUCTION D'UNE INDIVISION VILLE-USINE PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX (1850-1870)

À Sarreguemines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les réseaux de charité s'organisent à partir de la faïencerie, pour embrasser la commune. Nationalement, si l'attention aux pauvres n'est pas nouvelle, elle ne suscite guère d'interventions étatiques<sup>6</sup>. C'est là une opportunité pour Alexandre de Geiger dans son activité d'implantation politique locale. Ce dernier est certes un proche de Napoléon III mais, Bavarois de naissance, il n'a été naturalisé Français qu'en 1843, ce qui contrarie le recrutement traditionnel des élus dans une zone rurale. Ensuite, il est de religion protestante alors que les électeurs de la circonscription sont en très large majorité des catholiques<sup>7</sup>. Le décalage de ses propriétés personnelles constitue un double stigmate pour le patron, qui va tenter de s'intégrer par l'entreprise. Organiser une protection sociale lui permet de s'attacher la main-d'œuvre par l'offre d'avantages spécifiques.

Geiger se présente pour la première fois devant les électeurs de l'arrondissement lors du scrutin législatif des 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1852. Il trouve face à lui un grand propriétaire foncier et conseiller général, soutenu par le clergé ainsi qu'un réseau d'élus locaux. Aussi, Geiger fait envoyer une centaine de bulletins à son nom aux employés de la faïencerie. Ces interventions peuvent se comprendre comme autant de précautions qui fonctionnent : le directeur obtient 607 voix sur 814, dont 176 à son adversaire<sup>8</sup>. De plus, le personnel de la fabrique comprend un grand nombre de journaliers : 317 sur 659 ouvriers en 1852. L'usine peut apparaître pour ces personnes comme un « lieu de passage »<sup>9</sup>, alors que le temps reste scandé par le calendrier rural. Ce risque d'« a-fonctionnalité » explique aussi la mise en place d'institutions sociales<sup>10</sup>.

### L'ORGANISATION DE LA PROTECTION SOCIALE

Dès 1840, Alexandre de Geiger engage un médecin pour dispenser gratuitement des soins aux ouvriers. Le 7 février 1855, l'administration impériale accorde d'ailleurs une médaille au docteur pour son action durant une épidémie de choléra. Ce sont même deux médecins qui exercent à la fabrique à compter de 1860, appuyés par des infirmières, et le 25 août 1856 Geiger obtient une dotation du « legs Napoléon » en faveur d'un hôpital-hospice, inauguré le 15 août 1857, où il fait admettre des faïenciers malades<sup>11</sup>. C'est donc très tôt que le patron a introduit le suivi médical de son personnel<sup>12</sup>, et il n'en reste pas à cette seule logique d'*assistance*, mais établit une première institution d'*assurance*.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1847, Alexandre de Geiger fonde la « Société de prévoyance et de secours des ouvriers faïenciers ». Il peut trouver là un cadre favorable : le système mutualiste insiste sur la portée moralisatrice des interventions sociales<sup>13</sup>. Geiger y prend directement part en qualité de « membre d'honneur », ce qui marque le lien fort de l'institution de prévoyance vis-à-vis du patron. Du reste, les statuts posent d'emblée que les directeurs « ont confié à son administration l'un de leurs meilleurs employés, le caissier Paul Wilmoth ». Le jury de l'Exposition de Metz de 1849 lui accorde une médaille en ces termes : « Homme d'intelligence et de progrès, il est plein de sollicitude pour ses camarades et a été administrateur de leur caisse d'épargne : honneur à celui qui se dévoue au soulagement des frères »<sup>14</sup>. Ces louanges des autorités montrent bien qu'il s'agit de susciter la reconnaissance des bénéficiaires, dans une logique de réciprocité.

En 1853, les statuts de la mutuelle sont précisés : chaque ouvrier paie deux francs par mois pour une indemnité d'un franc par jour de maladie ainsi que la prise en charge du médecin et les frais d'enterrement en cas de

décès. Cette protection est toutefois astreinte à des limites. Dans le cas où il quitte la faïencerie ou si la maladie est la conséquence d'une rixe, l'ouvrier perd tout bénéfice : il en va de la responsabilisation du personnel. Toutefois, dans un courrier du 15 octobre 1854 au sous-préfet, Alexandre de Geiger doit reconnaître ses difficultés à « organiser convenablement la société de secours, car les ouvriers ne s'y intéressent que peu ». Ce n'est cependant pas un appel à l'État, tout au contraire : afin de rallier la main-d'œuvre, le directeur entend maîtriser la protection sociale de façon exclusive. Il dissuade ainsi en 1857 le préfet de Moselle de créer une société de secours mutuels à Sarreguemines, expliquant que ceci « est inutile car il existe un bureau de bienfaisance et une caisse de maladie et de pension de la faïencerie »<sup>15</sup>.

### LA POLITISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Alexandre de Geiger tente de contrôler localement l'assistance pour faire impression dans la mémoire collective. Il organise régulièrement des souscriptions publiques : par exemple, en 1854 lors d'une épidémie de choléra ou en 1856 en faveur des victimes d'une inondation ; lui-même contribue de façon importante à ces causes<sup>16</sup>. Sans doute n'y a-t-il pas dans la charité *en soi* de spécificité particulière durant le XIX<sup>e</sup> siècle, qui voit l'État demeurer en retrait parallèlement à la floraison d'œuvres catholiques<sup>17</sup>. Mais, autour de la faïencerie, les dons personnels se doublent d'une bienfaisance institutionnalisée. La coexistence de ces deux dimensions se renforçant l'une l'autre définit la mise en œuvre des politiques patronales à la fois au sein de l'entreprise et de la commune : aux épouses le circuit « interne » à destination du personnel nécessaire via l'association des Dames de la Charité, aux directeurs le circuit « externe », davantage politique, du bureau de bienfaisance municipal.

La chronologie des interventions du bureau de bienfaisance coïncide en effet avec la périodicité des élections locales. Ainsi, une souscription est ouverte le 21 mai 1855 pour « fourniture de pain à 172 indigents, secours en viande, chauffage, médicaments ». La démarche précède de trois semaines la tenue des élections municipales, le 14 juin, puis le renouvellement du Conseil général le 24 juin. Dans les deux cas, Alexandre de Geiger porte sa candidature. Le 27 juillet 1855, victorieux, il participe en bonne place à la « souscription au profit des pauvres », comme, le 31 mars 1863, à la quête du « Comité national de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail » : le 1<sup>er</sup> juin, Geiger brigue le mandat de député. Évoquons enfin la souscription réalisée à Sarreguemines le 24 octobre 1866 en faveur des victimes des inondations : Geiger, toujours député et conseiller général, rappelle ainsi sa préoccupation vis-à-vis des conditions d'existence de la population locale<sup>18</sup>.

Parallèlement, les femmes des directeurs apparaissent au premier plan pour soutenir le personnel de l'entreprise. De 1847 à 1870, on note la présence à la tête des Dames de Charité de la belle-mère, l'épouse et la belle-fille d'Alexandre de Geiger : l'activité du bureau de bienfaisance se prolonge par ce canal d'apparence a-politique. Morale, religion et traitement de la question sociale sont ici liés : l'idéal-type du ménage ouvrier est la famille chrétienne, que les Dames sont « chargées de visiter » sous la direction du curé. C'est pour mener ces activités de conversion aux valeurs patronales que sont organisées régulièrement des « loteries en faveur des pauvres » : on en a trace les 25 mai 1850, 14 février 1852, 19 juin 1853, 16 décembre 1853, 15 avril 1854, 18 décembre 1855, 12 avril 1860, 18 décembre 1862, 27 février 1864, 1<sup>er</sup> mars et 20 août 1867<sup>19</sup>. Par cette accumulation, les « dames de l'entreprise »<sup>20</sup> s'imposent comme les promotrices *naturelles* de la charité publique à Sarreguemines sous le Second Empire.

Bonapartiste de longue date<sup>21</sup>, Alexandre de Geiger peut alors s'engager dans des collectes présentées directement comme des marques de fidélité au régime. Par exemple, il initie un ramassage de vieux linge au profit des soldats français blessés durant la campagne d'Italie. Quatre-vingt-seize habitants y participent, mais c'est Geiger lui-même qui fait le don le plus important ; au total, 70,9kg de charpie et 110,6kg de linge sont expédiés le 9 juillet 1859. Ce même jour, Geiger lance également une souscription en argent en faveur des familles des soldats tombés au combat. Là encore, la charité prend un sens politique de soutien à l'Empereur : « La liste de souscription sera transmise à l'Impératrice et à Sa Majesté, pour demeurer comme un témoignage du dévouement et du patriotisme des habitants ». Au total, 1637F sont collectés auprès de la population, auxquels s'ajoutent 1442F versés directement par Geiger<sup>22</sup>.

Cette politisation de l'activité de bienfaisance est parfois dénoncée. Ainsi, un différend oppose en décembre 1857 Geiger au colonel du régiment de Lanciers stationné à Sarreguemines, lorsque ce dernier remet une somme récoltée lors d'un spectacle de théâtre à la société Saint-Vincent-de-Paul et non au bureau de bienfaisance. Immédiatement, Geiger sollicite des explications. Pour l'officier, cette réaction n'est pas motivée par des considérations charitables mais des visées politiques : « Je ne saurais croire que la société Saint-Vincent-de-Paul passe, comme vous le dites, pour une société politique hostile à l'Empereur. Au reste, la politique n'est point notre affaire ; le but est de soulager des infortunés quelle que soit leur foi politique ou religieuse ». Mis en cause, Alexandre de Geiger se plaint au ministre de la Guerre de la « publicité excessive que le Colonel fait à cette affaire ». L'officier doit se raviser : après une nouvelle représentation le 27 décembre, la société Saint-Vincent-de-Paul ne bénéficie plus d'aucun don ; l'argent recueilli est versé au

bureau de bienfaisance et à l'hôpital-hospice<sup>23</sup>. L'épisode montre qu'à Sarreguemines les manifestations de charité sont organisées autour d'institutions qui constituent simultanément un réseau de soutien à Alexandre de Geiger.

Geiger se construit de la sorte une image de notable attentif à la misère et, par extension, à la vie quotidienne de la population. Preuve de sa réussite, c'est à lui qu'on s'en remet pour régler les situations de détresse les plus diverses. L'exemple suivant l'atteste : le 24 février 1860, une habitante sollicite l'intervention d'Alexandre de Geiger pour l'enfant abandonnée qu'il a recueillie, lui « dont le pouvoir s'étend très loin et à qui tout est facile. Cette affaire commande aux personnes qui ont de la charité, de l'empressement à user de leur pouvoir pour arriver à une réussite »<sup>24</sup>. C'est une position d'intermédiaire efficace et d'homme proche qui transparait de la requête : un processus d'affiliation « prend » à travers l'activité sociale courante des patrons.

#### LES TRANSFORMATIONS DU RAPPORT SOCIAL CHARITABLE : L'ENJEU QUOTIDIEN DE LA PROTECTION SOCIALE EN TERRITOIRE ANNEXÉ

Plus encore, la réception et le travail de traduction de ces initiatives patronales se laissent repérer après 1870 dans le contexte d'annexion allemande<sup>25</sup>. Le modèle de patronage est contrarié par la distribution de prestations étatisées. Dans cette concurrence s'engagent des processus de politisation de la gestion patronale construite jusque-là comme consensuelle, charitable et morale.

#### LA LOI (ALLEMANDE) ET LE RÈGLEMENT (D'ENTREPRISE)

Après l'adoption de 1883 à 1889, sous l'impulsion d'Otto von Bismarck, d'un ensemble de dispositions instituant une protection sociale légale contre les risques de maladie, d'accident et d'invalidité-vieillesse<sup>26</sup>, Paul de Geiger, qui succède à son père après l'annexion, doit faire face à une situation largement modifiée dans le domaine des « œuvres sociales ». Celles-ci deviennent objet de conflits, alors que la contestation ouvrière croît en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Toutefois, l'État ne se substitue pas en totalité aux patrons : ce sont eux qui, moyennant certaines règles, doivent organiser le système prévu par la loi.

Ainsi, en remplacement de la société de prévoyance de 1847, Paul de Geiger crée en 1885 une caisse des malades conforme aux principes allemands, tout en figurant la continuité de la prise en charge dans et par l'entreprise.

Qui plus est, le directeur fonde une « Caisse de pension facultative complémentaire », dite Institution Saint-Paul, dont l'objet est de fournir au personnel des secours supérieurs à ceux imposés par la loi allemande<sup>28</sup>. Sa gestion est directement placée sous la responsabilité de Paul de Geiger : « La caisse est gérée gratuitement par la Société. Elle fait partie intégrante de la comptabilité générale de la maison, sous la surveillance du Directeur ». Clairement, le droit à la retraite est suspendu à la fidélité dans l'entreprise : la qualité de membre ne s'acquiert qu'après avoir « travaillé 5 ans consécutivement dans la fabrique ». De plus, « est exclu de l'institution sans y conserver aucun droit celui qui quitte le service de la Société ». La stabilité du personnel et sa discipline sont ainsi visées. Cela transparait également des restrictions posées au versement des droits : « Est exclu de l'institution sans y conserver aucun droit – celui qui commettrait des actions qualifiées de crimes ou délits et entraînant une condamnation judiciaire – celui qui serait privé des droits civils par une condamnation judiciaire ». Ces politiques peuvent être lues comme un vecteur de l'« essaimage des mécanismes disciplinaires » dont parle Michel Foucault<sup>29</sup>. Pour les directeurs, il en va de la (re)production d'une main-d'œuvre satisfaisant aux conditions toujours changeantes de l'industrialisation, dans un environnement d'annexion défavorable. L'Institution Saint-Paul occupe une place très importante à la faïencerie : en 1910, elle a été sollicitée dans 1 186 cas de maladies et d'accidents pour ses 3 000 membres. 25 416 jours chômés sont recensés au titre de ces incapacités, ainsi que 25 cas mortels à charge<sup>30</sup>. Ce sont les difficultés de ce système d'« avantages maison » qui entraînent des protestations d'ouvriers éconduits.

#### LA POLITISATION DE REVENDICATIONS INDIVIDUELLES

Alors que les contraintes de l'annexion se font économiquement ressentir pour une usine tournée jusqu'alors vers le marché français<sup>31</sup>, une nouvelle misère affecte certains ouvriers, si bien qu'en janvier-février 1899 la municipalité allemande ouvre une cantine pour les nécessiteux de la fabrique. Embarrassés, les patrons refusent d'évoquer cette question au Conseil de bienfaisance de la ville le 1<sup>er</sup> avril 1910, et sanctionnent deux ouvriers qui s'y sont rendus<sup>32</sup>. L'enjeu de la protection sociale est récupéré par les syndicalistes et les fonctionnaires allemands, pour s'affirmer face à des patrons francophiles<sup>33</sup>. Par ces deux canaux, tout litige propre à la faïencerie est en permanence susceptible d'être politisé.

Ainsi, en 1897, un ouvrier écrit au directeur de cercle<sup>34</sup> pour s'élever contre le retrait d'une indemnité payée par l'Institution Saint-Paul. Le 4 mai 1902, un ancien faïencier se plaint également d'être privé de sa pension au



motif qu'il serait aliéné : « Maintenant, je suis frustré de la rente à vie qui m'est due devant Dieu et par le droit ; non, elle m'a été volée ». Le 26 juillet 1902, un autre ouvrier s'adresse au Kreisdirektor, reprochant à Paul de Geiger de ne plus verser ses droits de retraite et demande l'arbitrage du Kaiser : « À présent, en lui présentant mes hommages les plus respectueux, je supplie mon Empereur bien aimé de me venir en aide dans sa très grande clémence pour sécher quelque peu mes larmes d'amertume ». Ces appels sont significatifs des tensions qui secouent le mode de gestion patronal : si les avantages matériels viennent à disparaître, certains ouvriers peuvent se tourner vers les autorités allemandes. Paul de Geiger répond que « la personne en question a été chassée par sa famille, n'est en rien invalide et vit de l'exécution de travaux agricoles », mettant ainsi en doute sa moralité. L'obligation de s'expliquer devant les responsables allemands montre cependant la dimension nouvelle, toute politique, que prennent des conflits quotidiens de travail *a priori* d'ordre interne à la fabrique. Le directeur de cercle ordonne des enquêtes de l'Inspection du Travail<sup>35</sup>. Elles n'aboutissent pas à des condamnations, mais le fonctionnaire peut y voir un moyen d'affaiblir la position de Paul de Geiger dans l'entreprise.

Que les attaques de la presse régionale allemande se multiplient à ce moment corrobore cette analyse. Les conditions d'hygiène à la faïencerie sont mises en cause comme l'élément premier des maladies que Paul de Geiger refuserait pourtant de couvrir dans l'Institution Saint-Paul. En particulier, la *Saargemünder Zeitung* affirme le 2 mai 1891 que « la majorité des conscrits de Sarreguemines est pâle et maigre. Cela provient du travail des ouvriers dans la faïencerie, où l'air rempli de parcelles de kaolin et de poussières dans tous les ateliers a une influence nocive sur les poumons des jeunes ». En octobre, c'est un journaliste de la *Metzer Zeitung* qui considère que « les faïenciers de Sarreguemines sont exposés irrémédiablement à la maladie furtive de la fabrique, la tuberculose », et on sait le caractère stigmatisant de cette maladie au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, qui souligne davantage encore les lacunes de la protection sociale à la fabrique.

Ces critiques sont relayées par les mouvements chrétiens et socialistes qui se développent en Alsace-Lorraine<sup>36</sup>. La question des conditions de travail à la faïencerie prend ainsi une dimension proprement politique : le 13 novembre 1891, la *Elsaß-Lothringische Volkszeitung*, qui s'affiche comme « Organe en faveur des intérêts du peuple des travailleurs », lance contre Paul de Geiger que « la tuberculose est désormais couramment qualifiée dans la bouche des habitants *maladie de la fabrique*, ce qui désigne directement la faïencerie ». Cette dimension médiatique alerte l'attention du directeur de cercle qui ouvre une enquête<sup>37</sup>.

Les dirigeants de la faïencerie subissent ainsi des contrôles de plus en plus importants, tandis que des syndicalistes précisent leurs accusations. Un journaliste de la *Bürgerzeitung* de Forbach s'en fait l'écho en évoquant le décès de trois employés, dont le fondé de pouvoir de Geiger. Ainsi, la mise en cause prend une ampleur particulière : les patrons ne peuvent balayer l'attaque aussi facilement que pour les ouvriers, jugés systématiquement de mauvaise foi. Plus, ils doivent faire face à une alliance conjoncturelle entre autorités et syndicats allemands. C'est leur fragilité face à un processus de politisation au quotidien du personnel qui se laisse saisir : les griefs prennent une dimension collective. Pour preuve, les 15 et 16 juillet 1912, Paul de Geiger est confronté à la première grève que connaît la faïencerie : 87 magasiniers arrêtent le travail pour réclamer une augmentation de 10 % des salaires. Dès le lendemain, n'ayant pu faire charger de marchandises, il doit accorder un supplément journalier<sup>38</sup>.

De même, sur la scène électorale, le neveu de Geiger est battu aux législatives du 25 janvier 1907 dans la circonscription de Sarreguemines, par un candidat du parti chrétien-social allemand du Zentrum. L'« héritier » n'a pas véritablement pris la mesure des transformations de la compétition électorale. Le niveau de politisation des enjeux a crû ; la mobilisation sans précédent des électeurs le montre : 91,6 % des inscrits se sont rendus aux urnes. C'est bien ainsi que les responsables du Zentrum expliquent avec enthousiasme leur victoire : « L'ancienne construction vermoulue de la notabilité est tombée en ruine et la bannière du Centre a été érigée à sa place. Le peuple lorrain en a définitivement assez de se laisser promener à la laisse par les notables ». Les pressions exercées par les dirigeants de la faïencerie sur leur personnel ne s'avèrent plus suffisantes : « Les directeurs du grand établissement industriel s'étaient également engagés ; ils ont toutefois perdu plus ou moins de leur pouvoir sur le vote de leurs ouvriers », note aussi le Kreisdirektor. Au moment où leur efficacité est remise en cause, les différentes techniques utilisées par les patrons pour orienter le vote sont révélées par le fonctionnaire : « L'influence était d'abord exercée par le moyen de l'emploi, du salaire ou d'autres éléments d'ordre économique. En général, les bulletins de vote étaient distribués par les chefs d'ateliers, qui accompagnaient les ouvriers jusqu'au dépôt des bulletins dans les urnes. Toute possibilité pour ces derniers de se procurer ou de se voir remettre un bulletin au nom d'un candidat autre que celui soutenu par les directeurs devait ainsi être écartée ». La victoire du Zentrum est alors le signe d'une perte d'efficacité de cet encadrement social et professionnel du vote populaire. Sur ce plan, le travail mené par les syndicalistes chrétiens auprès du personnel depuis 1905 semble avoir porté ses fruits. En effet, les permanents syndicaux locaux ont poussé

les ouvriers à prendre part aux réunions électorales organisées par les responsables du Zentrum, présentant leur candidat comme un « homme d'œuvres zélé »<sup>39</sup>.

À travers les politiques sociales organisées par les patrons faïenciers à Sarreguemines durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons pu voir comment les processus de politisation se font au quotidien et non uniquement lors des campagnes électorales. L'existence ouvrière ordinaire et ses avatars sont saisis dans le paternalisme des directeurs, au point que des attentes sociales deviennent « naturelles » dans la mentalité populaire. C'est bien ce que révèlent les contestations dont ce système « clos » fait petit à petit l'objet, provenant d'initiatives personnelles qui ont du mal à exister en dehors du circuit patronal sous le Second Empire, puis d'ouvriers qui se voient refuser le bénéfice des caisses d'entreprise durant l'annexion allemande. Ce sont bien ces plaintes lancées par la main-d'œuvre à propos de sa condition de tous les jours qui, saisies dans les luttes d'influence entre les acteurs en présence, initient une accélération de la compétition démocratique locale, dans un cadre monoindustriel rural où elle avait peut-être le plus de difficultés à s'étendre. Dans sa genèse puis lorsque les liens se distendent se donne à voir une construction patronale singulière, où il en va à la fois de la production d'une main-d'œuvre suffisante et de son encadrement. Des formes nouvelles de sociabilités s'y révèlent, tenant à la ville et à l'usine, sous le regard plus ou moins rigide du patron, et passant par toute une politique de maîtrise spatiale qui rejoint ce que Jean-Pierre Frey a nommé les « urbanités »<sup>40</sup>.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cf. François Ewald, *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986, livre I, et Gérard Noiriel, « Du patronage au paternalisme », *Le Mouvement Social*, n° 144, 1988.
2. On pense classiquement à Maurice Agulhon, *La République au village*, Paris, Seuil, 1979.
3. Historiquement, les premières *enclosures* renvoient à l'Elizabethan Poor Law de 1601, paroisse par paroisse, comme l'a montré Giovanna Procacci, *Gouverner la misère. 1789-1848*, Paris, Seuil, 1993.
4. François Ewald, *L'État providence*, *op. cit.*, p. 121-122.
5. Ce texte prolonge certaines réflexions de notre thèse en science politique : *Les transformations de la notabilité : figures du patronat de l'Est. L'industrie faïencière à Sarreguemines (de 1836 à 1918)*, Paris, L'Harmattan, 2004.
6. Voir Giovanna Procacci, *op. cit.*, et Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 217 et suiv.

7. René Paquet, *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle*, Metz-Paris, Picard, 1887, p. 193 ; et notre article, « La notabilité dans tous ses états ? Alexandre de Geiger à Sarreguemines, un patron en politique sous le Second Empire », *Revue Historique*, n° 622, 2002, p. 317-352.
8. Georges Livet, Guy Cabourdin, *Les Élections dans le département de la Moselle*, fascicule 2 (1851-1881), Metz, 1965, p. 8 ; Henri Contamine, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, thèse d'histoire, Université de Nancy, 1932, t. I, p. 451.
9. Louis Reybaud, *Le Fer et la Houille*, Brionne, Gérard Montfort, réédition 1977, p. 109.
10. Archives Municipales de Sarreguemines, section III, FIV-4, FI-11/12.
11. AMS, section III, QI-13 et 2H110.
12. Ailleurs, ceci est relevé plus tardivement, par exemple à Rosières en 1878 uniquement : Michel Pigenet, « L'usine et le village : Rosières (1869-1914) », *Le Mouvement Social*, n° 119, 1982, p. 33-61.
13. Robert Castel, *Les Métamorphoses...*, *op. cit.*, p. 250-254 ; François Ewald, *L'État providence*, *op. cit.*, Livres II-III.
14. Archives Départementales de Moselle 265M-2 ; *Mémoires de l'Académie de Metz*, Metz, 1849, p. 509.
15. AMS, section III, FIII-17 ; Édouard de Chastellux, *Annuaire de la Moselle*, Metz, 1857, p. 506.
16. AMS, section III, DI-8, FII-6/5, QI-13 et RIII-23.
17. Voir Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité Sociale. 1850-1940*, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 8-9.
18. AMS, section III, RIII-23.
19. AMS, section III, v-3, DIV-24, FIII-17 et RIII-25.
20. Suivant l'expression de Judy Lown, « Le paternalisme à l'usine dans l'industrie de la soie à Halstead au XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement Social*, p. 144, 1988.
21. René Paquet, *op. cit.*, p. 193, et notre thèse citée, chap. 2.
22. AMS, section III, HIX-4.
23. AMS, section III, DIV-24 et HV-3.
24. AMS, section III, RIII-15.
25. Sur cette conjoncture singulière, la thèse d'histoire de François Roth, *La Lorraine annexée*, Université Nancy II, 1973.
26. Voir Sandrine Kott, *L'État social allemand. Représentations et pratiques*, Paris, Belin, 1995.
27. En France, voir Claude Willard (dir.), *La France ouvrière*, tome 1, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 221-409 ; et en Allemagne, François-Georges Dreyfus, *Histoire des Allemandes*, Paris, A. Colin, 1970, chap. 1.
28. AMS, section III, FIII-17 et FIV-7 ; ADM, 14AL83.

29. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 213-214.
30. AMS, section IV, 3F6, Chemise Contentieux.
31. AMS, section IV, 3F5-6.
32. Marcel Boldorf, *Armenfürsorge in Elsaß-Lothringen am Beispiel Saargemünd*, Sarrebruck, 1991, p. 71, 90 et 135.
33. Sur la francophilie patronale, notre article : « Une entreprise de mobilisation patriotique : la production de la faïencerie de Sarreguemines (1871-1918) », *Genèses*, n° 47, 2002, p. 140-161.
34. Kreisdirektor, équivalent du sous-préfet français.
35. AMS, section IV, 3F5-6 et carton Travail-Conflits ; ADM, 14AL83.
36. J. Schiefer, *Geschichte der deutschen Gewerkschaften*, Aachen, 1948.
37. ADM, 14AL83.
38. AMS, section IV, carton Travail-Conflits.
39. ADM, 2AL205/208.
40. Jean-Pierre Frey, *Le Rôle social du patronat. Du paternalisme à l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 1995.